

Justificatif généré le 02/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 02/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/623991
N° d'annonce : 623991

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29.07.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination :

BEAU DEMAIN

Capital : €168.000

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société

Siège social : 25, rue de Bercy, 75012 Paris.

Objet : création, développement, édition d'une ou plusieurs publications de presse ou services de presse en ligne d'information politique et générale ou consacrés pour une large part à l'information politique et générale ; développement de cette ou ces publications via un écosystème média : réseaux sociaux, site web, etc...

Président : Charlotte R. SASU, au capital de €1.000, ayant son siège social 25, rue de Bercy, 75012 Paris, 893 090 084 RCS PARIS

Admission aux assemblées et droit de vote : aucune stipulation dérogeant à la loi

Agrément : en cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions, à titre onéreux ou à titre gratuit, par quelque moyen que ce soit, tant entre associés que par un associé à tous tiers étrangers à la société, y compris aux ascendants, descendants et conjoints des associés est soumise à l'agrément préalable des associés, et ce conformément à l'article 4 de la loi 86-897 du 01.08.1986. De même, la constitution par cession entre vifs ou par transmission par décès d'un usufruit ou d'un droit de nue-propiété au profit d'une personne non associée ou associée est soumise à l'agrément des associés.

Immatriculation : RCS de Paris

Pour avis. Le Président

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelj1ecMN

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelj1ecMN>

